

27.00 crédits

Q1 et Q2

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Les sujets de mémoire sont proposés par les promoteurs. L'étudiant peut toutefois faire également des propositions personnelles et rechercher un promoteur susceptible d'en accepter la guidance.</p> <p>Sous réserve de l'accord de la Faculté, une partie du mémoire de fin d'études peut être réalisée en dehors de l'Université, en Belgique ou à l'étranger. Cette possibilité est notamment d'application pour les mémoires Erasmus et les stages-mémoire.</p> <p>La guidance scientifique du mémoire est assurée par un promoteur ou par deux co-promoteurs. Le promoteur ou les copromoteurs veillent à la bonne réalisation des travaux requis par le mémoire et à ce que celui-ci soit effectué avec ordre et méthode. Ces éléments seront pris en compte dans la rubrique "Appréciation du travail personnel de l'étudiant" pour l'attribution de la note du mémoire.</p> <p>Il est souhaitable que les étudiants fassent le choix de leur promoteur de mémoire au plus tard au cours du second quadrimestre de la première année de master.</p> <p>Tout au long de l'accomplissement du mémoire, l'étudiant doit se conformer au règlement du mémoire de fin d'étude de la Faculté, tel que disponible sur la page https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/agro/memoire-fin-etudes-masters-bioingenieur.html. Ce document précise aussi les modalités particulières applicables aux étudiants qui suivent la formation CPME.</p>
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Le mémoire doit être présenté lors d'une des sessions d'examens au sein du cycle de master bioingénieur. Les étudiants qui sont inscrits au mémoire mais ne sont pas à même de le présenter en session de septembre sont ajournés à l'année académique suivante.</p> <p>La présentation du mémoire pourra se faire en anglais ou en français.</p> <p>Le travail de l'année fait l'objet d'une évaluation par le promoteur et les éventuels copromoteurs du mémoire. Un jury est également chargé d'apprécier le mémoire, tant pour sa forme écrite que pour sa présentation orale. La capacité de l'étudiant à répondre à des questions est également évaluée. Le jury décide de la note finale du mémoire, sur base d'une note moyenne pondérée faisant intervenir le travail personnel durant l'année (30 %), le document écrit (50 %) et la défense orale (20 %). La note relative à la présentation orale est utilisée pour le cours 'Séminaire d'accompagnement au mémoire'.</p>
Contenu	<p>Les sujets de mémoire sont proposés par les promoteurs dans une base de données prévue à cet effet. L'étudiant peut également proposer un sujet mais doit alors trouver un promoteur susceptible d'en accepter la guidance.</p> <p>Lorsqu'il a fait son choix, l'étudiant soumet une proposition reprenant le sujet du mémoire de fin d'études et le nom du promoteur et de l'éventuel co-promoteur éventuel selon le calendrier et les modalités fixés par le secrétariat des étudiants publiés sur l'intranet facultaire.</p> <p>La guidance du mémoire de fin d'études est assurée par un promoteur et un éventuel co-promoteur. Ceux-ci sont garants de la bonne réalisation des travaux requis par le mémoire de fin d'études. Il(s) participe(nt) à l'évaluation du mémoire en donnant notamment une cote sur le travail de l'année.</p> <p>Le sujet de mémoire de fin d'études choisi par l'étudiant peut nécessiter la réalisation d'une partie de celui-ci en dehors de l'Université, en Belgique ou à l'étranger. L'étudiant qui souhaite réaliser un déplacement dans le cadre de son mémoire devra réaliser les démarches administratives suivant les modalités prévues.</p> <p>Tout au long de l'accomplissement du mémoire, l'étudiant doit se conformer au règlement du mémoire de fin d'étude de la Faculté, tel que disponible sur la page https://www.uclouvain.be/fr/facultes/agro/restricted/memoire-fin-etudes-masters-bioingenieur</p> <p>L'étudiant qui choisit l'option 'Formation interdisciplinaire en entrepreneuriat' (INEO) est tenu de se conformer au règlement du mémoire de fin d'études de cette option. Le mémoire de fin d'études INEO remplace le mémoire de fin d'études facultaire et le séminaire d'accompagnement.</p> <p>Un calendrier a été établi pour faciliter la procédure et le suivi des différentes étapes nécessaires à la réalisation du mémoire de fin d'études. Il est de la responsabilité de l'étudiant de s'y conformer.</p>
Faculté ou entité en charge:	AGRO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en génie brassicole	BRAS2MC	27		